



Italie

Source : «GEOATLAS.com
© 2009 © Graphi-Ogre»



Source : «GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre»

Données générales

Superficie : 301 302 km²

Capitale : Rome (2,7 millions d'habitants)

Monnaie : Euro

Langue : Italien

Population : 60 340 328 au 1er janvier 2010 (Source Istat)

Démographie : L'âge moyen des résidents en Italie est de 43,1 ans. Les deux tiers de la population ont entre 15 et 64 ans (contre 67,8 % en 1999). Le taux de croissance de la population est de 0,5 % au 1er janvier 2010 (entièrement dû à l'immigration). Les + de 65 ans représentent 20,2 % de la population en 2010, contre 17,8% en 1999 (Istat 2010).

Infrastructures : Le réseau routier s'étend sur plus de 175 000 km, dont 6 554 km d'autoroutes, en particulier au Nord. C'est le mode de transport privilégié par les Italiens, même s'il est souvent encombré.

Le réseau ferroviaire s'étend sur 16 295 km de lignes et permet de déplacer environ 540 millions de passagers chaque année. Les principales lignes à grande vitesse sont les lignes Turin-Milan-Bologne et Florence-Rome-Naples. Par ailleurs, un vaste programme d'investissements sur les lignes à grande vitesse est en cours.

Grâce à l'arrivée des « low costs », le trafic aérien de passagers augmente de manière significative depuis quelques années (malgré une légère baisse en 2008). Toutes les grandes villes ont un ou deux aéroports.

Dans un contexte mondial de regroupements et d'alliances, le transport aérien en Italie fait exception : composé d'une cinquantaine de compagnies aériennes, le secteur est largement atomisé.

Données politiques

La Constitution italienne de 1948 a instauré un régime parlementaire classique.

Le Président de la République est élu par le Parlement, réuni en Congrès, et par 58 délégués des Régions. Son mandat est de sept ans. Giorgio Napolitano est l'actuel Président italien, élu en 2006.



Le Président du Conseil, nommé par le Président de la République, dirige et coordonne la politique générale du gouvernement et en est responsable. Son mandat est de cinq ans. Cette fonction est occupée par Silvio Berlusconi depuis les élections législatives d'avril 2008. Le Parlement se compose de deux assemblées : la Chambre des Députés et le Sénat. Elles exercent, toutes deux, dans les mêmes conditions (bicamérisme parfait), la fonction législative et une fonction de contrôle sur le gouvernement et sur l'Administration publique.

La Chambre des députés comprend 630 membres et le Sénat 315, auxquels s'ajoutent sept sénateurs à vie (notamment les anciens présidents de la République). La durée du mandat parlementaire est de cinq ans. Le scrutin est de type proportionnel avec un seuil minimum de voix pour accéder à un siège et une prime de majorité.

Données économiques en 2010

Principaux indicateurs économiques

Indicateurs	Italie	France
PIB en 2009	1520 Mds EUR	1 925 Mds EUR
Dette publique en % du PIB en 2009	116%	78,1%
PIB par habitant (en PPA base UE=10) en 2009	102	107
Taux de croissance du PIB (données 2009)	-5,0 %	-2,1%
Taux de croissance du PIB (prév. 2010)	1,1%	1,5% (2010)
Taux d'inflation 2010	1,7 %	1,8%
Taux de chômage (T3 2010)	8,3%	9,6% (2010)

Sources : Eurostat, INSEE, ISTAT

A noter que ces chiffres ne prennent pas en compte les fortes disparités nord/sud avec des régions du Nord qui concentrent près de 75% du PIB, un PIB par habitant dans le sud du pays de 40% inférieur à celui du nord, et un taux de chômage 2 fois plus important dans le sud que dans le nord du pays.

Le taux de chômage italien ne prend pas en compte le chômage technique.

Situation économique et financière du pays

L'Italie est la 4ème puissance économique européenne, la 7ème au niveau mondial et le 2ème partenaire économique de la France. Son économie repose principalement sur les PME industrielles et se caractérise par un tissu entrepreneurial dynamique et particulièrement dense (4,4 millions d'entreprises contre 2,92 en France). En outre, 99% de ces entreprises sont des PME et 95% des micro-entreprises (moins de 10 salariés).

Le « miracle économique italien », qui désigne la rapide industrialisation du pays intervenue depuis les années 50-60, correspond à un système productif dominé par les réseaux de PME tournées vers l'exportation. Or, cette industrialisation n'a pas produit beaucoup de grands groupes privés. Le puissant mouvement de privatisation des années 1990 n'a pas modifié la donne, même s'il a pu conduire à la constitution de groupes privés italiens de premier plan, tel Télécom Italia. Selon Mediobanca, en 2010, le chiffre d'affaires des 15 premiers groupes industriels italiens représente environ 21,3% du PIB en Italie contre 40,2% pour les 15 premiers groupes industriels français.

Par rapport à la moyenne européenne, les entreprises italiennes se caractérisent également par leur faible endettement (qui représente 80% contre une moyenne de plus de 110% en Europe).



L'économie italienne est très fortement tournée vers l'exportation avec 200 000 entreprises régulièrement exportatrices contre 50 000 seulement en France. En 2009, les exportations ont représenté 19% du PIB soit 291,7 milliards d'euros (avec des secteurs d'excellence comme les machines outils ou le textile). La montée en gamme de la production italienne a permis ces dernières années de compenser un problème global de compétitivité mais les exportations italiennes ont toutefois baissé de plus de 20% en 2009 en raison de la conjoncture internationale.

Impact de la crise en Italie

La crise financière a touché principalement la bourse italienne mais les pratiques relativement traditionnelles des banques et l'orientation prudente de la réglementation semblent avoir contribué à éviter l'apparition de sérieux problèmes internes dans le secteur bancaire. Les conditions de crédit se sont néanmoins durcies. En 2009 et 2010, les entreprises ont tourné au ralenti et n'ont pas pu investir dans l'outil de production. Un certain nombre d'entreprises ont mis leurs employés au chômage technique.

L'Italie est officiellement entrée en récession au 3ème trimestre 2008 et a vécu une année 2009 difficile : recul du PIB de 5 % (son niveau le plus bas depuis 1975) notamment à cause d'une chute des exportations (les importations ont également fortement diminué), d'une baisse des investissements de 12 % et d'une diminution de 1,8% de la consommation. Les résultats de l'année 2010 devraient être plus positifs avec notamment une croissance du PIB estimée à environ 1,1%, avec la reprise des exportations et des investissements en Italie, tandis que la consommation tarde à reprendre.

Commerce extérieur

Importations en 2009 : 297,6 Milliards EUR

Exportations en 2009 : 291,7 Milliards EUR

Poids de la France dans les importations de l'Italie :

8,8 % des importations de l'Italie

8,5 % des exportations françaises

Etat des lieux du commerce extérieur

Au cours de l'année 2009, le commerce extérieur italien a été durement touché par la crise économique mondiale : les exportations de biens et services ont chuté de 19,1% en volume et de 19,5% en valeur. Les importations de biens et de services pâtissent également du retournement de la demande intérieure : elles diminuent de 14,6% en volume et de 19,8% en valeur, la dynamique des prix à l'importation s'étant nettement inversée au début de l'année 2009 (-6% sur l'année). Pour les seuls biens, les mouvements sont plus importants encore : -21,7% pour les exportations, -23% pour les importations (en valeur).

La baisse des flux a permis à l'Italie de réduire son déficit commercial qui est passé de 12,2 Md EUR en 2008 à 4,6 Md EUR en 2009 (de 9,5 Md EUR à 6,0 Md EUR pour la balance des biens et services).

Le commerce extérieur italien avait connu une réelle embellie avant la crise financière, les exportations de biens et services augmentant en volume de 11% en 2006 et de 8% en 2007. Ce mouvement a été stoppé net par la crise, et



L'Italie est apparue bien plus touchée que le reste de la zone euro. Toutefois, en 2010 la reprise du commerce international a permis un net rebond des exportations italiennes. Au 1er semestre 2010, elles ont augmenté de 6,4% en volume et de 9,9% en valeur ; des taux de croissance toutefois inférieurs à ceux de la zone euro (+8,6% en volume et +12,7% en valeur). Parmi les secteurs importants de l'économie italienne, on observe une forte augmentation des exportations de produits métalliques (+15,9% ; 10,2% des exportations) et de moyens de transport (+15,2% ; 10,8% des exportations), mais une hausse limitée des exportations de machines (+3,9% ; 17,9% des exportations) et de textile-habillement (+5,5% ; 10,8% des exportations). Dans le secteur agro-alimentaire, pourtant peu touché par la crise, les hausses enregistrées sont significatives : +8,9% pour les biens alimentaires (5,5% des exportations) et +16,1% pour les produits agricoles (1,5% des exportations).

Pendant la crise, les importations italiennes de biens et de services ont pâti de la faiblesse de la demande intérieure, leur volume diminuant de 4% en 2008 et de 15% en 2009 (une baisse encore plus significative en valeur). En lien avec le retour de la croissance en Italie, le 1er semestre 2010 marque un tournant avec des importations qui augmentent à nouveau, que ce soit en volume (+6,2%) ou en valeur (+12,4%). L'évolution du 2^{ème} trimestre montre toutefois que ce dynamisme pourrait ne pas perdurer.

Pour entrer dans le détail des produits importés, après une chute importante, les importations de produits métalliques, de produits pétroliers raffinés et de produits d'extraction augmentent très fortement (respectivement +43,1%, +54,3% et +22,9% en g.a.), du fait en partie de la hausse du prix des matières premières. Pour l'ensemble des produits manufacturés la hausse est de 18,8% (avec entre autres +16,1% pour les machines, +21,9% pour les appareils électroniques, +22,4% pour les produits chimiques, +7,4% pour le textile-habillement, +8,72% pour les produits alimentaires). La hausse des importations de biens agricoles est limitée (+6,0%).

Au total, du fait de la baisse des flux, le déficit italien s'est résorbé en 2009. Après s'être très nettement creusé en 2008 (à 9,5 Md EUR), l'Italie a enregistré un déficit commercial de 6,0 Mds EUR (363,9 Mds EUR d'exportations, 369,9 Mds EUR d'importations). En lien avec la hausse des flux de biens, le déficit commercial italien s'est toutefois creusé au 1^{er} semestre 2010, passant de 4,8 Mds EUR au 1er semestre 2009 à 14,2 Mds EUR au 1er semestre 2010 (corrigé des variations saisonnières, le solde commercial passe de 2,2 Mds EUR à 12,2 Mds EUR). Le solde commercial pour les produits manufacturés demeure positif à +18,2 Mds EUR (dont +17,3 Mds EUR pour les machines et +5,5 Mds EUR pour le textile mais -4,6 Mds EUR pour les produits chimiques, -7,7 Mds EUR pour les appareils électroniques et -3,2 Mds EUR pour les moyens de transport). Des soldes négatifs sont enregistrés pour les produits agricoles (-2,6 Mds EUR), les produits d'extraction (-27,1 Mds EUR) et l'énergie (-1,3 Md EUR).

Pendant la crise, la baisse des exportations italiennes avait été particulièrement forte vers l'Union européenne (-28% au 1er semestre 2009, contre -20% pour le reste du monde). Au 1er semestre 2010, les exportations italiennes vers les deux zones sont en augmentation, mais encore une fois l'orientation est meilleure vers le reste du monde (+13,2%, contre +12,2% pour les exportations destinées à l'Union européenne). La baisse des exportations italiennes vers les principaux partenaires européens observée au 1er semestre 2009 n'est qu'en partie compensée au 1er semestre 2010, avec par exemple une hausse de 14% vers l'Allemagne après une baisse de 25%, une hausse de 19% vers l'Espagne après une chute de 41%.

Les premiers clients de l'Italie en 2009			Les premiers fournisseurs de l'Italie en 2009		
Clients	Exportations*	Part	Fournisseurs	Importations*	Part
Allemagne	33,7	11,5 %	Allemagne	43,7	14,7 %
France	30,8	10,5 %	France	23,5	7,9 %
Etats-Unis	17,1	5,9 %	Chine	19,3	6,5 %
Espagne	15,1	5,2 %	Pays-Bas	15	5 %

Source : ISTAT / Service économique de l'Ambassade de France à Rome / UBIFRANCE Italie

*Mds EUR



Exportations vers l'Italie

VENTILATION DES EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS L'ITALIE 2009



Source : Douanes françaises

Au niveau bilatéral

L'Italie est le deuxième partenaire commercial de la France, son deuxième client et son troisième fournisseur. En 2009, le montant des échanges entre les deux pays a atteint 59,2 Mds EUR, soit 28,2 Mds EUR d'exportations françaises et 31,0 Mds EUR d'importations, selon les douanes françaises.

A noter : les écarts entre les statistiques françaises et les statistiques italiennes. En effet, l'Institut de statistiques italien (ISTAT) affiche pour 2009 30,8 Mds EUR d'exportations italiennes vers la France et 23,5 Mds EUR d'importations italiennes en provenance de France (comme indiqué dans le tableau ci dessus).

Les exportations françaises vers l'Italie ont nettement baissé en 2009 (-21,3%), principalement du fait de la conjoncture internationale. Cette baisse est comparable à celle des exportations françaises vers l'Espagne (-21,6 %) et légèrement plus forte que celle enregistrée vers l'Allemagne (-16,4%). La part de marché française en Italie est restée stable par rapport à 2008.

Les importations françaises en provenance d'Italie ont également fortement diminué (-21%), baisse supérieure à celle des importations totales de la France (-18,3%) mais comparable avec la baisse des exportations vers l'Espagne (-20,6%) ou la Belgique (-20,9%).

Le solde commercial français vis-à-vis de l'Italie est déficitaire à hauteur de 2,7 Mds EUR mais s'améliore de 0,6 Md EUR par rapport à 2008 en raison du moindre déficit dans le secteur des machines (+0,8 Md EUR) et dans le secteur textile habillement (+0,5 mds EUR). Toutefois, dans les secteurs pour lesquels la France présentait des excédents, ceux-ci se réduisent sensiblement : -0,5 Md EUR pour les produits chimiques et surtout -1,3 Md EUR pour le secteur hydrocarbure-électricité-déchets.



Les secteurs porteurs et la présence française

La France est le premier fournisseur de produits agroalimentaires en Italie. L'Italie représente ainsi le premier débouché pour les ventes de produits agroalimentaires français : 27,3% des exportations agroalimentaires françaises sont destinées à l'Italie. En 2009, la France dégage un solde commercial excédentaire dans ce secteur de 2 Mds EUR.

Les exportations françaises du secteur hydrocarbure-électricité-déchets ont diminué de 43,8 %, réduisant l'excédent commercial français de 1,3 Md EUR dans ce secteur, celui-ci passant de 3,1 Mds EUR à 1,7 Md EUR. Cette forte baisse est imputable, d'une part, à la baisse des prix de l'énergie, et, d'autre part, à la nette contraction de l'activité en Italie.

La France présente un excédent de 1,8 Md EUR dans le secteur de la chimie, en baisse cependant de 521 M EUR, les exportations françaises passant de 4,7 Md EUR en 2008 à 3,6 Md EUR en 2009.

L'excédent commercial du secteur transport est un des rares à s'améliorer, passant à 829 M EUR, après 337 M EUR, en raison de la moindre diminution des exportations françaises d'automobiles (-18,8 %, les immatriculations de véhicules de marques françaises ayant relativement bien tenues) comparativement à la baisse des importations en provenance d'Italie (-30,1 % et ce malgré une progression positive des immatriculations de véhicules Fiat).

Les investissements

IDE italiens dans le monde			IDE étrangers en Italie		
En Mds EUR					
Pays Bas	: 98,822 Mds EUR	(30,7%)	Pays Bas	: 67,431 Mds EUR	(26,4%)
Espagne	: 42,065 Mds EUR	(13,1%)	France	: 32,674 Mds EUR	(12,8%)
France	: 25,463 Mds EUR	(7,9%)	Royaume-Uni	: 27,322 Mds EUR	(10,7%)
Etats-Unis	: 22,739 Mds EUR	(7,1%)	Luxembourg	: 26,879 Mds EUR	(10,5%)

Source : Banque d'Italie 2009

Les investissements

Tendance - Evolution

Si l'Italie demeure un acteur secondaire en matière d'investissements étrangers, la crise économique mondiale n'a pas accentué ce retard. Au contraire, en 2009, les flux d'IDE entrants ont augmenté de 79% en Italie alors qu'ils diminuaient de 37% dans le monde. Les flux d'IDE sortants sont en hausse de 13%. Et même si ces hausses ne permettent pas à l'Italie de retrouver le niveau atteint en 2007, car la chute en 2008 était importante, le pays retrouve en 2009 une position en termes de flux d'IDE plus conforme à son importance économique (l'Italie se place au 11^{ème} rang des pays les plus bénéficiaires d'IDE dans le monde). Toutefois, les stocks d'IDE, sortants ou entrants, sont encore relativement faibles (respectivement 19 et 27% du PIB italien), ce qui prouve que le pays a encore des marges pour accroître son ouverture à l'international.

Place de la France dans le pays

Pour l'Italie, la France est le deuxième investisseur étranger dans le pays.

Les investissements français touchent l'ensemble des secteurs, notamment celui des services (services financiers de manière croissante, grande distribution et services aux entreprises) mais aussi celui des biens d'équipement et produits intermédiaires.

Les 1 100 filiales françaises présentes en Italie emploieraient au total près de 300 000 personnes. Les entreprises françaises constitueraient ainsi le 2ème employeur étranger en Italie, après les entreprises américaines. En nombre d'entreprises et d'implantations présentes, elles se situent en troisième position, derrière les Etats-Unis et l'Allemagne.



Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays et les pratiques commerciales de l'Italie

Bien qu'étant proche géographiquement et culturellement, l'Italie présente des différences marquées avec la France sur le plan de la pratique des affaires. L'un des premiers points à analyser est le fonctionnement du secteur auquel on s'adresse. Le marché italien est en effet beaucoup plus régionalisé et fragmenté qu'en France ; ainsi, il est rare que les opérateurs locaux aient une couverture nationale. L'Italie est un marché qui privilégie la proximité. En conséquence, les grossistes, distributeurs et agents sont le plus souvent tenus de s'appuyer sur des sous-distributeurs ou sous-agents bien implantés localement.

Les relations d'affaires en Italie s'établissent le plus souvent sur un mode très personnel. Les Italiens privilégient dans les affaires le réseau de connaissances et de relations personnelles qu'ils ont tissé au fil du temps. Dans les petites sociétés familiales, qui représentent la grande majorité des structures industrielles et commerciales italiennes, on a souvent affaire directement au propriétaire et aux membres de sa famille. Soigner la qualité de ses relations personnelles est une exigence pour réussir.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, il est préférable de bien préparer son déplacement et de s'y prendre suffisamment à l'avance. Ce déplacement pourra se faire avec l'appui de la Mission Économique Ubifrance ou de tout autre opérateur qui propose des missions commerciales « clefs en main », avec la visite des clients potentiels sélectionnés en compagnie d'un traducteur. De plus, il est conseillé de confirmer ces rendez-vous deux jours avant, voire la veille.

Enfin, il convient d'aborder toute négociation commerciale avec modestie sachant que, dans les stéréotypes italiens, les Français sont souvent jugés arrogants et peu flexibles.

Les modes de paiement le plus couramment utilisés en Italie

Le virement bancaire SWIFT : un moyen rapide à réserver aux relations de confiance

Ce système est conseillé car la quasi totalité des banques y adhère. Rappelons que le Swift est un réseau de télécommunications privé, géré par ordinateur. Compte tenu du caractère passif de ce moyen de paiement, puisqu'il est effectué à l'initiative du débiteur, le virement doit être proposé seulement lorsqu'un réel climat de confiance s'est instauré.

La RIBA (Ricevuta Bancaria) : le mode de paiement privilégié dans les règlements du commerce extérieur

Il s'agit d'une reconnaissance de dette, émise par l'intermédiaire de la banque du débiteur, et comportant les coordonnées bancaires du créancier, le montant et la date de paiement prévue. Son mécanisme s'apparente plutôt à la remise documentaire, le créancier remettant la RIBA à sa banque pour en obtenir le paiement.

Le chèque

Lorsqu'il y a émission d'un chèque et que la date d'émission ne figure pas sur le chèque, c'est la date de présentation au paiement qui fait foi pour la définition de la date de valeur, représentant ainsi pour l'émetteur un gain d'au moins une semaine. La moindre irrégularité dans l'endos est un motif de rejet automatique de la part de la banque tirée. Il est donc nécessaire de toujours apposer le cachet commercial de l'entreprise bénéficiaire du chèque lors de l'endos, en s'assurant que les deux noms (bénéficiaires et cachet commercial) sont identiques.

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

© 2011 – Ubifrance et les Missions Economiques.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance et des Missions Economiques, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité :

Ubifrance et les Missions Economiques ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Ubifrance et les Missions Economiques ne sauraient en aucun cas être responsables d'éventuels changements.

Auteur : : ME UBIFRANCE en Italie / SER de Rome

Adresse :
Corso Magenta 63,
20123 Milano

Rédigée par : Marie GUILLORE

Revue par : ME UBIFRANCE en Italie

Version originelle du 20 août 2009

